JOURNAL DE ROUBA

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date. Pour Roubaix, 25 > francs par an.

14 > six mois.

7 50 > trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'uteur dépose deux exemplaires.

Le JOURNAL DE ROUMAN est seut désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS. LAFFITTE, BULLER et C'e, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX 20 décembre 1862.

On dit qu'il est arrivé d'Athènes d'importantes dépêches envoyées par notre ministre, M. Bourée, et que le Moniteur publiera prochainement une correspondance de cette ville sur les derniers éve-

La circulaire de M. Drouyn de Lhuys au sujet des affaires de Grèce jette une clarté opportune sur des démarches jusqu'ici laissées dans l'obscurité ou abandonnées à la controverse. Il est positif desormais que le gouvernement de l'Empereur, d'accord avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, s'en tient au traité de 1832 et, en le respectant, oblige l'Angleterre à s'y soumettre. Pour le moment c'est tout ce qu'il faut. Le surplus viendra a son heure. Souhaitons seulement que le peuple grec, llvré à lui-même, ait une sagesse de résolutions qui nous réjouirait beaucoup mais qui nous surprendrait plus

Le décret qui convoque le Senat et le Corns legislatif pour le 12 janvier pronier conseil des ministres, et doit être prochainement publié par le Moniteur.

On s'accorde à croire que la conférence destluée à consacrer l'abaudon par la Grande-Bretagne du protectorat des îles Ioniennes et l'annexion de ces îles au royaume de Gréce pourrait se réunir à Londres des les premlers jours de janvier, de façon à avoir terminé ses travaux avant la réunion du Parlement. La diplomatie ne semble généralement pas mettre en doute que les instances de l'Angleterre détermineront Don Fernando de Portugal à accepter la candidature du trône de

La discussion sur les affaires mexicaines continuc au Sénat espagnol et ne parait pas encore toucher à son terme.

On écrit de Cadix, d'après une nouvelle de la Havane, que les Français out occupé Tampico sans trouver de résistance.

Toutes les correspondances de Washington et de New-York, en signalant les progrès de la haine des États-Unis contre l'Angleterre, constatent l'accroissement des sympathies accordées à la France et à J. REBOUX.

La France a reçu de Rome les informations suivantes

M. le prince de La Tour d'Auvergne a été l'objet de l'aecueil le plus sympathique de la part de toutes les classes de la popu-

lation.

Le saint-père s'est montré pour lui d'une bienveillance toute particulière, et le cardinal secrétaire d'État a eu avec lui deux jongues conférences, dans lesquelles on b'est, dit-on, entendu sur plusieurs points.

Le cardinal ministre a annoncé que des réformes, depuis longtemps à l'etude, ne tarderaient pas à être promulguées. Ces réfornes embrassent quatre points principaux.

On cite parmi elles la réforme judiciaire

ot la réforme postale.

M. de La Tour d'Auvergne a complètement rassuré le saint-siège contre les prélentions du cabinet de Turin sur Rome et sur les Etats pontificaux.

Le Popolo d'Italia est sorti de sa rèserve pour juger le programme de M. Farini, tel-que le télégraphe nous l'a transmis. Il eut eté sage d'autendre les actes du ministère avant de le condamner.

La commission instituce à la Chambre pour l'examen du rapport du genéral Lamarmora sur le brigandage a releve dans ce document des omissions importantes. Les faits de brigandage civil pour ainsi dire sont restés inaperçus du préfet de Naples. Il ne dit mot des rachats, des vols, des assassinats et des devastations qui se commettent sans appareit militaire. Cette charaction impolique un hême que tous commettent sans appareit militaire. Cette observation implique un blâme que tous les journaux de Naples ont déjà formulé. On verrait sans regret M. de Lamarmora s'éloigner, mais il a déclaré dans une lettre rendue publique que, malgré les incidents qui out eu tieu à son sujet dans les derniers débats, il resterait à son poste rours le bien du nove. pour le bien du pays.

Des correspondances de Berne transmettent des renseignements très eomplets au sujet du traite qui vient d'être conelu entre la Snisse et la Belgique, et dont les principales elauses se trouveront plus tard reproduites dans la convention

qu'on est en train de conclure avec la France.

Ce traité porte le fitre: Traité d'amitié, d'établissement et de comperce. Il stipule la paix perpétuelle, et, quant à l'établissement, place les ressortisants de l'un des deux pays qui habitent autre pays sur le même pied que les nationaux. Les relations commerciales sou, établies sur le pied de la nation favorsée; il en résulte que les tarifs du traité franco-beige du 1º mai 1861 deviennent applicables aux produits suisses. Toutefols, il est dérogé à cette règle pour ce qui concerne les tissus de laines mélanges de coton et les tissus de coton imprimes. Ces articles ne jouiront de la réduction totale que deux années après l'entrée en vigueur du traité, et jnsque-là. ils paieront des droits fixés pour ces tissus laine-coton à 22 1/2 pour pour ces tissus laine-colon à 22 1/2 pour cent pendant la première année et 20 pour cent pendant la seconde et pour les tissus de coton à 150 francs par 100 kilo-

L'Angleterre en offrant, sous certaines conditions, de renoncer au projectorat des iles Ioniennes et de consentir à leur incorporation au royaume de Grèce, demandait qu'une conférence ait lieu a Londres, et que toutes les puissances qui ont pris part au traité du 4 novembre 1815, dans lequel a été réglé le sort des îles loniennes, soient admises à cette confé-

Voici ce que dit à ce sujet la Patrie:

« Le bruit s'est répandn qu'un congrès se réunirait à Londres, qui soustrairait la question greeque à la compétence exclu-sive de la France, de l'Angleterre et de la Russie, et en ferait une question d'ordre

ont signé le trait du le question d'ordre européen.

S'il est naturel que les cabinets qui ont signé le traité de 1815, de même que ceux qui yont adhéré, se concertent pour modifier leur œuvre, du moment que la Grande-Bretagne manifeste l'intention de Grande-Bretagne manifeste l'intention de renoncer au protectorat de la république septinsulaire, cette entente, particulière aux lles Ioniennes, ne saurait en aucune manière déplacer la question hellénique et constituer, au bénéfice des puissances signataires de l'acte final du traité de Vienne, un droit quelconque d'ingérence dans les alfaires intérieures du pays. >

Une correspondance particulière nous apprend que le Gouvernement de M. Jefferson Davis est plein de confiance dans

le résultat de la lutte et plein d'ardeur pour la continuer sur tons les points où il est nécessaire. Des ouvrages de fortifica-tion très-considérable ont été élevés pour résister aux attaques des canonnières fé-dérales. Les armements et les approvi-sionnements ne laissent rien à désirer. A la Nouvelle-Orlèans, plus de 25,000 per-sonnes ont pris le certificat « d'ennemis » du Gouvernement fédéral, et chose redu Gouvernement fédéral, et, chose re-marquable, tous les noirs libres, moins deux, ont refusé de prêter le serment ré-clamé par le général Butler.

On cerit de Pise que le général Garibal-di va toujours mieux; sa blessure se cica-trise. On croit que dans quitaze jours il pourra se faire transporter à Caprera, où il a décidé de se rendre pour prendre des déterminations ultérieures.

On assure de Munich que le roi Othon est définitivement résolu à ne faire entendre de protestation que le jour où la signi-fication de l'avenement au trône du futur Roi sera faite aux gouvernements d'Eu-

L'Angleterre qui, comme la France, et plus qu'elle encore, souffre du contre-coup des événements américains, n'est pas uniquement occupée du présent; elle a songé à l'uvenir : elle a cherché à déve-lopper, partout où elle est possible, dans ses colonies, la culture du coton. Les Indes ont dejà couronné de succès ses tentatives. et, ette année, elles fourniront aux usines de la métropole un remarquable contin-gent de matières premières. Hatons-nous de suivre cet exemple, et

cherchons à regagner, par l'énergie de nos cflorts, l'avance que nos voisins d'outre-flanche ont prise, en débutant avant nous dans cette voie de salut. Si la nécessité nous en fait un devoir, les circonstances les plus favorables doivent nous y encou-

rager.
En effet, plus heureuse que l'Angleterre, la France possède tout près d'elle, la plus belle des colonies, douée d'un sol apte entre tous à la culture cotonnière. La France peut obtenir en Algéric, sur des surfaces immenses, les cotons nécessaires à sa consommation, sans avoir à les faire venir, comme l'Angletrer y est chièrée dera les comme l'Angleterre y est obligée dans les Indes , de pays producteurs situés à d'é-normes distauces. Les Indes ne donnent à l'Angleterre que

des cotons grossiers qui ne sauraient ser-vir à tous les usages, et même que cer-tains outillages ne peuvent travailler.

L'Algérie donnera à la France les cotons de qualité supérieure, dont notre industrie nationale fait un si remarquable emploi, et que l'Amérique elle-même n'a jamais

produit qu'en quantité limitée.

L'aptitude du sol de l'Algérie à fa culture cotonnière est démontrée depuis longtemps par l'expérience : les cotons algeriens ont été examinés, cotés, apprécies sur les marchés français et anglais; ils ont été manufacturés à l'égal des plus

ils ont été manufacturés à l'égal des plus beaux cotons d'Amérique.

Cette année, l'Algérie aura produit environ 1,220,000 kilogrammes de coton brut, représentant 270,000 kilogrammes de coton net à livrer à la fabrication.

Tandis que l'on recueille des subsides en argent pour venir en aide aux ouvriers sans travail, la récolte de notre cofonic arrive sur nos marchés : ce sera l'à le contingent de secours donné par l'Algérie aux souffrances de la métropole.

contingent de secours donné par l'Algèrie aux souffrances de la métropole.

Ce secours, l'Algèrie le donne sans rien prelever sur son epargne, sans rien dèpenser, mais bien, au contraire, en s'enrichissant. Car la culture du coton, dans notre colonie, n'est pas seulement possible, mais elle est encore productive pour le planteur qui, s'y livre. La culture de 1862 laissera aux colons, tontes dépenses payées, plus de 1,500,000 fr. à se paritager entre eux.

entre eux.

Done, pour la France, développer la culture cotonnière en Algéric, c'est's affranchir du monopole américain, qui, si mous n'y prenens garde, pourrait hien passer entre les mains de l'Angleterre; c'est assurcr l'avenir contre tout retour d'une crise semblable à cellé qui se fait sentir en ce moment, c'est en même temps accroître le développement agricole et la richesse de sa colonie.

A. DU MESONIL.

A. DU MESGNIL

LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT.

Le Moniteur de la Côte-d'Or publie le communique suivant :

« Un bruit d'après lequel le gouverne-ment aurait l'intention de doubler le cau-tionnement de tous les officiers ministé-riels, paraît avoir circuit dans le départe-ment. La note suivante de M. le ministre des finances rassurera complètement les intéresses que ce bruit mal fondé aurait pu inquièter. •

Voici la note de M. le ministre :

« Il ne saurait être question de doubler ni même d'augmenter le cautionnement des notaires et autres officiers ministè-riels: toute modification à ce sujet no

FEMILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX ри 21 ресемвие 1862.

- Nº 22. -

LES DEUX FRERES.

CHAPITRE XVII. (Suitc).

Quoi? si tu imaginais quelque moyen,

ra-t-il. - Je n'oserals pas, Charles, y recourir à cause de notre mère. Tu sais que, en dépit de notre détresse, elle voulait vivre aussi longtemps que possible sur l'ancien pied, c'est-à-dire tant que notre tante Charlotte-Antoinette, qui n'est pas timide, pourrait emprunter aux voisins ou prendre à credit des œufs, du beurre, de la crème, a crédit des œufs, du beurre, de la crème, de la farine, etc; car il ne vaut pas la peine de parler du produit de notre petite lerre de Walby: il est absorbé par les achats de café, de thé, de sucre et d'épiceries que notre tante fait à la ville. Je m'sperçus bien, vois-tu, que cela ne pouvait plus continuer; que le crédit diminuait tous les jours; t'inquictude de ma mère et l'embarras de ma tante ne m'échappèrent pas non plus; car souvent, à la grande surprise de la baillive, le biscuit manquait pour le café, et le thé finit par faire complètement défaut; alors je triomphai de ma flerté native, je découpai une ancienne robe de bal en bonnets et en

cols, et je me mis à les broder assidûment dans l'espoir de les faire vendre en secret par Lisc. notre femme de chambre, afin de procurer à ma mère les choses dont par Lisc. notre femme de chambre, afin de procurer à ma mère les choses dont elle se passe si difficilement. Mais qu'arriva-t-il ? Un jour elle vint dans ma chambre et me prit sur le fait; j'étais précisément à repasser tous ces chiffons, fruit de bien des nuits de veille, pendant que dormait Ebba, que je n'avais pas mise dans la confidence, parce qu'elle ne sait pas se taire: « Qu'as-tu là ? demanda maman avec surprise, en éparpillant tous pas sc taire: « Quas-tu la 7 demanda maman avec surprise, en éparpillant tous ces objets qui étaient si gentiment pliés. Pour l'amour de Dieu, qu'est-ee que toute cette friperie ? Qu'en veux-tu faire ? » Je lui dévoilai mon secret d'une voix tremblante, et j'ajoutai, pour la calmer, que je recevrais, le soir même, le prix de mon je recevrais, le soir même, le prix de montravail, et que nous pourrions ainsi faire acheter le lendemain, par le messager, toutes sortes de petites bagatelles nécessaires. Mais, grand Dieu l jamais je ne la vis plus irritée: un, deux, trois, tous ces objets furent livrés au feu qui flambait dans la cheminée, et qui dévora toutes mes belles espérances secrètes. Puis, me jetant un regard glacial et méprisant elle jetant un regard glacial et méprisant, elle

dit avec colere:

« Enfant indigne et insensée, toi, la fille d'une des plus nobles familles de la Suède, travailler pour les gens du commun et pour de l'argent l Fi, quelle honte! Ne sens-tu pas que je préfererais me refuser tont que de rien devoir à une telle hassesse? » — Elle sortit en fermant la porte avec une vive indignation. — Je pleurai à chaudes larmes mes esperances deçues, je tombai à genoux, et m'ecriai dans le plus profond chagrin: « Dieu, que puisje faire maintenant, si ce n'est souffrir avec patience! »

Selma se tut.

Seima se tut. Charles, profondément touché, la pressa sur son cœur ; il sentait combien il avait mal jugé et dedaigné à tort cette jeune fille timide.

fille timide.

« Sœur bien-almée! dit-il, si tu savais, si tu pouvais comprendre quelle felicite je goûte en ee moment, tu me pardonnerais de t'avoir si fort méconnue jusqu'à ce

— Qu'entends-tu par lá, Charles ? lui dit-elle, en fixant sur lui des yeux inter-

 je te l'avouerai franchement. Tant que nous avons vécu dans le cercle bril-lant du grand monde, tu me fesais l'effet, comme Ebba et mille autres jeunes personnes, de ne penser qu'aux plaisirs, et de ne réfléchir jamais au côté sérieux et au ne réfléchir jamais au côté sérieux et au véritable but de la vie. Depuis que nous sommes retirés ici, de flus en plus concentré en moi-même, sans cesse et exclusivement absorbé par mes inquiétudes touchant nos moyens d'existence, je n'ai plus fait attention à toi, et je suis reste convaineu que gâtée et orgueilleuse, sans beauté véritable, habituée au luxe et au bien-être, tu passais ta vie actuelle à pleurer ta vie passee, où une jenne personne médiocrement jolie, pourvu qu'elle possède un nom consideré et une fortune apparente, peut briller comme la plus belle étoile. Crois-moi, ma bien chère Selma, c'était là, avec l'abominable affaire de Fuselberg, mon plus grand chagrin. Je Selma, c'etait là, avec l'abominable affaire de Fuselberg, mon plus grand chagrin. Je te considérais comme fière et faible tout à la fois, comme aussi incapable de supporter le besoin que de travailler pour vivre; et je craignais que, comparant ta position presente avec la vie commode qui l'attendait, tu ne finisses par te laisser convaincre de contracter une union qui ferait évidemment ton malheur. Maintenant, je n'ai plus cette crainte; j'ai lu dans ton âme avec une joie indicible; je t'ai entendue pronoucer des paroles qui, tombant de tes lèvres, m'auraient naguère paru un songe; — je te prie, de toute l'ardeur d'un œur fraternel, de me pardonner mon injustice: sois bien convaineue que mon plus vif désir sera toujours de t'en dédommager. — Ah l Charles; que tu es bon, que tu me rends heureuse par ton affectueuse franchise l Reste tonjours ainsi pour moi lui dit Selma avec une douce émotion. Si j'etais autrefois legère et vaine, et si peut-être je le parais encore — ce qui ne

être je le parais encore — ce qui no parle pas, il est vrai, on ma faveur — ne me crois pas pour cela incapable de senti-ments élevés et de pensées sérieuses. Mes ments etwes et de pensecs serieuses, me plus nobles penchants ont été souvent foulés aux pieds avec indifférence, et on leur en a prétré d'autres de moindre va-leur; ils n'ont pas peri, ependant : mais ils sont timides; ils eraignent la lumière du jour et se cachent pronfondément à l'œil curieux sous les dehors de la vic quotidienne, pour ne s'épanonir qu'à ees heures de solitude où le cœur fait valoir ses droits. Ceci doit rester entre nous, mon bon Charles; ear si maman, ma tante ou Ebba entendaient ce langage, elles ri-raient de moi et hausseraient les épaules de pitie, pout-être même de mèpris. Il n'en est pas de même de toi; nous avons appris à nous comprendre, mais c'est un bonheur qu'il nous faut garder pour nous. Eh bien, dis-moi ton opinion, ton opinion bien sincère : regardes-tu comme un de-voir pour moi de sacrifier ma vie entière, sans le plus lèger espoir de bonheur et de tranquillité, pour combler les désirs de ma mère, pour procurer du bien-être à elle et aux nôtres ? - Non, chère Selma, jamais je de le conseillerat une condescendance si frompeuse! Les maux temporels, quelques pénibles qu'ils soient, ne sont que passagers; les peines du moment sont accablantes et d'une poignante amertume, et Dicu sait ce qui nous attend, car nous ne pouvons quère envisager avec la mondre. pouvons guère envisager avec la moindre espérance un avenir, qui, selon toute probabilité, pèsera sur nous, sombre et lugubre. Le repentir d'une action inçon-sidèrée est, au contraire, un ver rougeur qui ne meurt qu'avec nous; souffrons, mais conservons l'honneur et le repos de l'àme, les scules choses qui nous restent l'ame, les scules choses qui nous restent

l'âme, les scules choses qui nous restent encore l

— Dieu soit loué; Tes paroles viennent du cœur, murmura Selma pensive et joignant les mains pour prier tout bas. Je sais maintenant que je puis en toute conselence, dans le cas actuel, résister à la volonté de ma mère, soit qu'elle prie on qu'elle ordonne. Pour nons procurer si chèrement une position aisée, je rendrais un autre aussi malheureux que mol-même; car que nourrais-je faire pour sou bouun autre aussi matheureux que mot-méme; ear que pourrals-je faire pour son bon-heur? Rien, absolument! — Ma résolu-tion est ferme et inebranlable: quoi qu'il arrive, jamais je ne serai la femme de Fuselberg

arrive, jainais je ne serai la femme de Fuselberg.

— Voilà du moins cette affaire terminée et une incertitude de moins dans notre maison, repliqua Charles, le cœur soulagé. Outre cette determination, Setma, il s'agit d'avoir la force et le courage de mettre à exècution le dessein que tu a conçu. Jour adoucir, autant que possible, par le respect et l'amour filial, la douleur que nous prénareus à nette reuves méters. que nous préparons à notre pauvre mèrc, qui verra s'évanouir sa dernière bulle de savon. Bientôt les faux serupules seront contraints de baisser pavillon, et si toi et